

# SEPTIÈME APPEL À PROJETS DU RIISQ 2026-2028

**Guide de présentation  
(Amendé le 24 mars, 2026)**

Avec le soutien financier



## Table des matières

I. Résumé de l'appel .....	3
II. Dates à retenir .....	3
III. Contacts.....	3
IV. Thématique.....	4
Objectifs.....	5
Retombées attendues .....	6
Financement et durée .....	6
V. Critères d'admissibilité .....	7
1. Chercheuses et chercheurs admissibles .....	7
2. Équipe de recherche.....	7
3. Lieux impliqués dans le projet de recherche .....	7
4. Contribution financière des partenaires .....	7
5. Adéquation avec les axes de recherche du RIISQ et les secteurs du FRQ .....	8
6. Contribution à la formation de la relève .....	8
7. Formulaire complété et signé.....	8
VI. Participation à l'atelier de maillage .....	8
VII. Conditions de financement et livrables .....	9
VIII. Procédure pour la soumission des demandes.....	9
IX. Formulaire (instructions) .....	10
Partie A – Identification du projet .....	10
Partie B – Description du projet.....	12
Partie C – Équipe .....	12
Partie D – Intersectorialité et coconstruction.....	13
Partie E – Équité, diversité et inclusion .....	13
Partie F – Formation de la relève .....	13
Partie G – Plan de mobilisation et de transfert des connaissances .....	13
Partie H – Cadre budgétaire .....	13
Partie I – Engagement et signatures.....	14
Partie J – Autres pièces du dossier de demande.....	15
X. Évaluation.....	15
Critères d'évaluation .....	15
Processus d'évaluation .....	17
XI. Éthique de la recherche et conformité.....	17
XII. Glossaire .....	18
XIII. Références .....	19

# Les cultures du risque au Québec : histoire, savoirs, politiques et pratiques intersectorielles

## I. Résumé de l'appel

Cet appel à projets du RIISQ vise à explorer la manière dont les représentations individuelles et sociales des risques (incluant les inondations et autres risques liés à l'eau et au milieu de vie) ont un impact sur les façons d'intervenir en cas de désastres et les choix sociaux qui les motivent. Il y a une grande variété de conceptions et de pratiques de gestion du risque qui varient selon les secteurs (santé, transport, sciences naturelles, construction, urbanisme, assurances, etc.). De plus, ces conceptions et pratiques évoluent rapidement et sont en constante interaction. Il devient donc difficile de déterminer comment ces « cultures du risque » sont créées (ou parfois négligées) et comment elles ont affecté nos décisions et continuent à les influencer. La notion de « culture du risque » implique que le risque est une construction sociale dynamique ayant souvent des dimensions symboliques, techniques, éducatives, scientifiques et artistiques. On peut présumer qu'au Québec, le climat, la nature, les modes traditionnels d'occupation du territoire, les relations historiques entre les habitants et habitantes, l'eau et l'espace et autres traits géographiques, démographiques et culturels ont influencé — et continuent à façonner — les savoirs, récits, politiques et actions individuelles et communautaires face au risque. Dans le cadre de cet appel, il s'agira donc de proposer des projets de recherche intersectoriels qui tenteront de répondre à ces questions : comment spécifiquement des cultures de risque ont-elles été construites au Québec? Comment sont-elles constamment définies et redéfinies? Comment transforment-elles nos façons d'agir? Sur quels aspects concrets reposent ces cultures du risque et comment sont-elles transformées par des phénomènes contemporains, tels que les bouleversements climatiques, les crises économiques et les conditions politiques et géopolitiques?

## II. Dates à retenir

Lancement du 7 <sup>e</sup> appel à projets du RIISQ	18 décembre 2025
Atelier de maillage des projets	6 février 2026, 9h-12h
Dépôt des dossiers et lettres d'engagement	13 avril 2026, 12h
Annonce des résultats	6 juillet 2026
Démarrage des projets	1 <sup>er</sup> octobre 2026
Période d'éligibilité des projets	Du 1 <sup>er</sup> octobre 2026 au 30 septembre 2028

## III. Contacts

Nous encourageons les candidats et candidates à nous contacter à l'adresse [recherche@riisq.ca](mailto:recherche@riisq.ca) pour toute question concernant le présent appel à projets.

Documents disponibles sur le site du RIISQ : <https://riisq.ca/fr/appels-a-projets/>

Inscription à l'atelier de maillage : [https://uqam.zoom.us/meeting/register/rZAQLg-9SS6AdJsxn6YX\\_w](https://uqam.zoom.us/meeting/register/rZAQLg-9SS6AdJsxn6YX_w)

## IV. Thématique

Les cultures du risque, autrement dit les représentations, les connaissances scientifiques intersectorielles, les pratiques et les politiques collectives face aux risques (liés à des aléas naturels, technologiques, sanitaires, politiques ou économiques) influencent les choix de société et les modes d'intervention avant et après les désastres. Par culture du risque, nous faisons donc référence ici à « l'ensemble des solutions non structurelles de réduction de la vulnérabilité et de l'exposition des individus et des collectivités face à un aléa naturel qui engendre un risque. Elle comprend l'ensemble des savoirs et savoir-faire relatif au domaine de la gestion du risque. Les connaissances acquises et transmises par un individu ou un groupe, tout au long de sa vie et de ses expériences, conditionnent les comportements individuels face à la manifestation du risque » (Bier, 2019, 12). Suivant cette définition, la culture du risque est collective et les individus ou les collectivités se l'approprient et y contribuent à leur façon. Selon Bier (2019), la culture du risque évolue à travers trois dimensions distinctes : la mémoire, la conscience et l'éducation. Ainsi, la culture du risque permet aux individus et aux institutions d'anticiper, d'interpréter et de répondre aux situations marquées par l'incertitude.

Plutôt que de considérer les catastrophes comme des événements exceptionnels, certaines sociétés ont développé des cultures du risque profondément ancrées dans la vie quotidienne (Kitagawa, 2019). Le concept japonais de *bosai*, que l'on peut traduire par « culture de la préparation », illustre cette approche. Il repose sur la transmission intergénérationnelle des leçons tirées des catastrophes, combinant mesures techniques, lois, valeurs et habitudes collectives (Pastrana-Huguet et al., 2022). Cette conception du risque comme apprentissage continu et partagé suggère que la préparation, la mémoire et la solidarité peuvent constituer les fondements d'une forme de résilience collective, intégrant à la fois les dimensions sociales, culturelles et institutionnelles de la prévention.

On peut supposer qu'au Québec, cette culture du risque se développe de multiples manières spécifiques, en particulier en lien avec :

- son milieu de vie et son territoire (vaste, composé de milliers de lacs et de rivières et d'une forte concentration de population dans le sud);
- son climat (continental humide, subarctique et de tundra, subissant des extrêmes climatiques très variés tout au long de l'année);
- sa culture (marquée par une présence autochtone ancienne et variée, la cohabitation avec une majorité francophone de cultures catholique, une communauté anglophone minoritaire et des groupes linguistiques et culturels diversifiés);
- son histoire (colonisation, régimes français et anglais, confédération, développement régional, notamment minier et forestier, urbanisation, marquée par des épisodes de désastres);
- ses structures politiques et administratives (plusieurs niveaux de gouvernement avec leurs juridictions et responsabilités, structures de gouvernance des peuples autochtones, droit civil, etc.);
- ses institutions (en santé, en éducation, en recherche, etc.);
- et plusieurs autres facteurs (Rey & Defossez, 2019).

Les relations historiques du Québec avec ses milieux naturels ont façonné les savoirs locaux, les pratiques communautaires et les récits partagés. Les catastrophes et crises majeures des dernières décennies, telles que les inondations de 1996 (Saguenay), 2017, 2019 et 2024 (Debby), les feux de forêt de 2023, la tempête de verglas de 1998, l'accident de Lac-Mégantic de 2013 ou encore la pandémie de COVID-19, pour n'en nommer que quelques-unes, ont sûrement laissé des traces dans les mémoires et pratiques collectives.

On peut également supposer que, face aux bouleversements climatiques et aux interactions entre plusieurs risques, cette culture est de plus en plus mise à l'épreuve et évolue rapidement. L'intensification et la combinaison des phénomènes (inondations, feux, sécheresses, canicules, crises sanitaires ou pannes technologiques) nous poussent à repenser nos façons de vivre avec ces menaces multiples.

## Objectifs

Le RIISQ invite les chercheurs et chercheuses à explorer la manière dont les cultures du risque sont construites, vécues, racontées, parfois oubliées et transformées, ainsi que leur influence sur l'action, à travers les solutions, récits et pratiques qui émergent dans les différentes régions du Québec. Depuis 2019, les appels à projets et programmes de bourses du RIISQ ont révélé des pratiques innovantes et ce nouvel appel vise à explorer comment ces innovations et pratiques peuvent nous mener vers une transformation sociale profonde et une forme de résilience collective en réponse à la pluralité des risques contemporains. Les approches créatives, critiques et participatives sont ainsi encouragées pour comprendre comment les acteurs perçoivent, racontent et façonnent leurs expériences du risque à travers l'imaginaire, tout en alimentant celui-ci en retour. Cette démarche contribue à renforcer la capacité collective à faire face aux bouleversements contemporains avec résilience. En cohérence avec une approche systémique des risques liés à l'eau et aux inondations, les projets peuvent intégrer divers aléas et leurs impacts sociosanitaires, ainsi que les stratégies de gestion. Ils s'inscrivent dans la continuité du travail intersectoriel du RIISQ structuré autour de cinq axes (<https://riisq.ca/fr/axes-de-recherche-2/>).

Dans le cadre de cet appel, le RIISQ souhaite soutenir des projets intersectoriels croisant au moins deux domaines du Fonds de recherche du Québec (Nature et technologies, Santé, Société et culture) qui explorent la construction, la médiation et la transmission de la culture du risque à travers la recherche scientifique, l'art, les pratiques professionnelles et les interventions publiques. Ces projets pourront inclure des dimensions créatives et participatives, mobilisant des méthodologies de recherche-création et de cocreation pour expérimenter de nouvelles formes de médiation entre culture, environnement et société. L'objectif est de favoriser la participation citoyenne et celle des partenaires non académiques, tout en intégrant des expressions artistiques et scientifiques pour enrichir la compréhension et la gestion des risques (Paquet et Rouleau, 2022).

Les projets peuvent aborder entre autres les sujets suivants :

- **Les perceptions sociales et individuelles du risque** de désastre, du danger, des menaces à la santé publique et à la sécurité;

- **Le territoire et son climat** : les particularités physiques du territoire et du climat québécois qui le distinguent et qui ont un impact direct sur sa culture du risque;
- **L'environnement bâti et le design** : architecture, lieux de mémoire, aménagements riverains, infrastructures majeures et installations publiques;
- **Les stratégies, les formes de leadership et de gouvernance collective** : gouvernance partagée, coordination interinstitutionnelle, participation citoyenne, leadership communautaire et autochtone, innovation sociale et gestion collaborative du risque;
- **La santé** : l'impact de la culture du risque sur la santé mentale et physique, l'anxiété, la capacité à se rétablir, sur l'organisation et l'accès aux soins dans le contexte québécois;
- **La mémoire collective et l'identité** : comment les collectivités se souviennent des désastres passés (qu'il s'agisse d'inondations, de feux, de crises sanitaires ou d'événements technologiques) et comment ces expériences façonnent l'appartenance, le traumatisme et la résilience;
- **L'éducation** : transmission intergénérationnelle de la mémoire des catastrophes, pédagogies du risque, apprentissages communautaires, intégration du savoir local et scientifique dans les écoles et espaces muséaux ou artistiques;
- **Les représentations culturelles et les créations artistiques, notamment les fictions climatiques et l'écofiction**, développées en collaboration avec des scientifiques : cinéma, photographie, littérature, récits, expositions, théâtre (documentaire ou autre), etc.;
- **La communication** : médiation du risque dans les médias, espaces publics et numériques, discours institutionnels et artistiques, dispositifs participatifs de sensibilisation et de mobilisation collective.

## Retombées attendues

Les projets doivent contribuer à :

- Enrichir la compréhension du risque, sa conceptualisation et son éventuelle théorisation (le cas échéant, adaptée au contexte québécois, mais pouvant s'inspirer de cas d'études pris à l'extérieur du Québec) et la façon d'y répondre comme phénomène de transformation culturelle et sociale au Québec;
- Créer des ponts et des échanges entre arts, sciences humaines, sciences sociales, santé, et nature et technologies;
- Mobiliser les connaissances à travers des expositions, publications, archives publiques ou outils pédagogiques;
- Favoriser la recherche-action, la recherche-crédation et la cocrédation avec les communautés d'intérêt.

## Financement et durée

Une enveloppe totale de **800 000 \$** est disponible. Chaque projet pourra recevoir jusqu'à **200 000 \$** pour une période de **deux ans (2026-2028)**. Les collaborations intersectorielles et internationales sont encouragées, à condition que la chercheuse ou le chercheur principal soit un **membre régulier du RIISQ** au moment du dépôt.

## V. Critères d'admissibilité

### 1. Chercheuses et chercheurs admissibles

- Pour soumettre sa candidature, la chercheuse principale ou le chercheur principal **doit être membre régulier du RIISQ** (<https://riisq.ca/fr/devenir-membre-du-riisq/>), **occuper un poste de professeur/professeure dans une université québécoise et être apte à diriger des mémoires et des thèses;**
- Pour cet appel, les chercheuses et chercheurs sont autorisés à soumettre **une seule candidature** en tant que chercheuse principale ou chercheur principal. Ces personnes peuvent être cochercheuses ou cochercheurs dans d'autres projets.

### 2. Équipe de recherche

- L'équipe **doit être composée** de :
  - a) Une chercheuse principale ou un chercheur principal provenant du milieu universitaire, membre régulier du RIISQ;
  - b) Une ou plusieurs personnes cochercheuses des milieux universitaire et collégial, membres réguliers du RIISQ;
  - c) Une ou des personnes collaboratrices.

De plus :

- Les membres de l'équipe de recherche doivent **provenir d'au moins deux établissements académiques québécois distincts** (universités, cégeps);
- Les membres de l'équipe de recherche doivent provenir **d'au moins deux des trois grands secteurs du FRQ** : 1) Santé, 2) Nature et technologies (la recherche en sciences naturelles, mathématiques et génie), 3) Société et culture (la recherche en sciences sociales et humaines, arts et lettres, y compris éducation et gestion).

### 3. Lieux impliqués dans le projet de recherche

- Le projet doit toucher une ou plusieurs **régions du Québec**.

### 4. Contribution financière des partenaires

- Une **contribution d'au moins 20%<sup>1</sup> des fonds demandés**, en argent ou en nature, est requise d'un partenaire privé ou d'une institution gouvernementale ou publique dans le cadre de cet appel. Par exemple, si la demande est de 200 000 \$, une contribution additionnelle d'au moins 40 000 \$ doit provenir des partenaires.
- Une lettre confirmant la contribution de chaque partenaire doit être incluse dans la soumission.

---

<sup>1</sup> Si l'ensemble des partenaires sont des organisations à but non lucratif (OBNL), une contribution d'au moins 15% pourra suffire.

## 5. Adéquation avec les axes de recherche du RIISQ<sup>2</sup> et les secteurs du FRQ

- Le projet doit s'inscrire dans **au moins un des cinq axes de recherche** du RIISQ;
- Le projet doit s'inscrire dans les [orientations scientifiques et stratégiques 2024-2028](#) du RIISQ;
- Le projet doit s'inscrire dans **au moins deux des secteurs** FRQ (Santé, Nature et technologies et Société et culture).

## 6. Contribution à la formation de la relève

- Un minimum de 60% du budget doit appuyer la formation de la relève (pour plus de détails, voir section IX. H.1 Budget détaillé).

## 7. Formulaire complété et signé

- Le formulaire doit être complet et signé par la personne chercheuse et par une représentante ou un représentant officiel de la recherche de l'institution académique de la personne chercheuse principale (vice-rectorat à la recherche, service de la recherche, doyen, directrice, etc.).

## VI. Participation à l'atelier de maillage

**Date :** 6 février 2026, 9 h à 12 h (heure de Montréal)

**Format :** virtuel (zoom)

**Inscription :** [https://uqam.zoom.us/meeting/register/rZAQLg-9SS6AdJsxn6YX\\_w](https://uqam.zoom.us/meeting/register/rZAQLg-9SS6AdJsxn6YX_w)

**Objectif :**

L'atelier vise à :

- Répondre aux questions de clarification concernant l'appel à projets et le processus de soumission;
- Favoriser les échanges entre membres, partenaires et collaborateurs intéressés à déposer une proposition.

Il est **fortement recommandé** de participer à cet atelier afin de :

- Bien se préparer pour la soumission d'un projet;
- Mieux connaître les membres réguliers et associés qui souhaitent déposer une proposition.

**Programme :**

1. **Séance d'information** : réponses aux questions sur l'appel à projets et la préparation des demandes;
2. **Interventions thématiques** : présentation de sujets de recherche potentiels par des membres et partenaires du RIISQ;
3. **Discussion collaborative** : échanges autour des thématiques et génération d'idées pour des projets.

---

<sup>2</sup> Les descriptions des axes de recherche du RIISQ sont disponibles sur le [site Internet du RIISQ](#) ainsi que les [Orientations scientifiques et stratégiques 2024-2028](#).

## VII. Conditions de financement et livrables

L'équipe de recherche s'engage à partager les résultats de recherche générés dans le projet, en les transmettant au RIISQ, pour diffusion au profit des membres et des ministères impliqués dans le RIISQ. À ce titre, les chercheuses et chercheurs s'engagent à :

1. **Remettre une fiche de projet** qui comprendra un résumé vulgarisé pour le grand public incluant les retombées de la recherche (cf. glossaire) envisagées, les disciplines impliquées, les lieux, 5 à 10 mots-clés et disciplines, les membres de l'équipe et les partenaires, et au moins une image pertinente libre de droits, au maximum **deux mois après l'annonce du financement**;
2. **Remettre un rapport d'activités intermédiaire, des lettres de confirmation des montants reçus des partenaires** et un **rapport financier intermédiaire**<sup>3</sup> au RIISQ à la mi-parcours, au plus tard le 30 septembre 2027;
3. **Remettre un rapport d'activités final, des lettres de confirmation de la part des partenaires confirmant les montants reçus** et un **rapport financier final** du RIISQ, au plus tard le 30 septembre 2028;
4. **Présenter les résultats du projet financé ainsi que son déroulement (étape intermédiaire)** lors d'un webinaire du RIISQ, d'un colloque du RIISQ ou lors de l'Assemblée générale du RIISQ, comme moyen de transférer les connaissances;
5. Transmettre au RIISQ, au plus tard deux ans après le dépôt du rapport final, **la liste des publications et des présentations** issues du projet.

Il incombe à la chercheuse principale, au chercheur principal de s'assurer que tous les permis, certifications, licences et autres approbations nécessaires aient été obtenus avant de commencer la recherche (par exemple, certificat d'éthique concernant la recherche avec des sujets humains ou avec des effets sur l'environnement, les populations autochtones, et les animaux). Si une évaluation environnementale ou éthique est requise pour la demande, le RIISQ aurait besoin d'une copie de l'approbation du comité institutionnel concerné.

Chaque chercheuse principale ou chercheur principal financé conclura une entente avec le RIISQ, puis recevra le financement. Cette personne sera ensuite responsable de transférer des sommes aux cochercheuses et cochercheurs, s'il y a lieu. Ces ententes définiront les conditions des versements des fonds ainsi que des obligations liées à la reddition de comptes et les livrables.

## VIII. Procédure pour la soumission des demandes

Pour soumettre une demande :

1. Compléter les documents suivants, disponibles sur le [site web du RIISQ](#) et les envoyer sans protection à [recherche@riisq.ca](mailto:recherche@riisq.ca), au plus tard le 13 avril 2026, 12 h (HNE) :
  - a) le formulaire de demande de projet (.pdf);
  - b) la feuille de calcul « Budget » (.xlsx);

---

<sup>3</sup> Le cas échéant, si un ou des transferts de fonds sont effectués vers un ou plusieurs cochercheurs ou cochercheuses, un rapport financier de chaque institution devra être fourni.

- c) le fichier « CV abrégé<sup>4</sup> » (.pdf).
- Obtenir la signature d'une représentante ou d'un représentant officiel de la recherche de l'institution académique de la personne chercheuse principale (vice-rectorat à la recherche, service de la recherche, doyen, directrice, etc.).
  - Fournir les lettres d'engagement des partenaires indiquant clairement leur contribution et la nature de leur collaboration avant **le 13 avril 2026**.

Les sections suivantes présentent les informations à inclure dans chaque partie des formulaires. La demande d'aide financière **doit être rédigée en français ou en anglais**. Toute demande incomplète ou soumise en retard ne sera pas considérée. Aucun envoi postal ne sera accepté.

#### PIÈCES REQUISES pour soumettre une demande complète (sans aucune protection) :

- Le **formulaire** de demande de projet rempli et signé (disponible sur le [site web du RIISQ](#))
- Le **fichier Excel** de la section [H.1 – Budget](#) détaillé complété (disponible sur le [site web du RIISQ](#))
- Les **CV abrégés** d'un maximum de deux (2) pages (modèle disponible sur le site web du RIISQ) de toutes les chercheuses et tous les chercheurs impliqués dans la demande, en format PDF, qui résument dans cet ordre (règle) : (a) la formation académique ou professionnelle; (b) le cheminement scientifique ou professionnel; et (c) les compétences et réalisations pertinentes en lien avec le projet.
- Les **lettres d'engagement** des partenaires.

Nous vous invitons à identifier les fichiers comme présentés ci-dessous :

RIISQ\_Beausoleil\_FormulaireDemande.pdf | RIISQ\_Beausoleil\_Budget.xlsx | RIISQ\_Beausoleil\_CVs.pdf (*joignez tous les CV dans un même fichier*) | RIISQ\_Beausoleil\_LettresdEngagement.pdf (*joignez toutes les lettres dans un même fichier*).

## IX. Formulaire (instructions)

Le formulaire de demande de projet doit être rempli en utilisant la police Aptos, taille 11, ou Times New Roman, taille 12, avec interligne simple et des marges de 2 cm. Le nom et le prénom de la chercheuse principale ou du chercheur principal ainsi que son affiliation doivent être inscrits dans le pied de page et le formulaire doit être soumis **en format PDF**. Le formulaire doit être signé par une personne représentante officielle de la recherche de l'institution affiliée.

### Partie A – Identification du projet

#### A.1 – Chercheuse principale ou chercheur principal

- Nom et titre professionnel (par exemple, professeure/professeur)
- Identification de l'institution et du département d'appartenance

---

<sup>4</sup> Un CV commun canadien n'est pas nécessaire; il suffit de fournir un bref CV de deux pages (format FRQ) pour chacune des personnes faisant partie de l'équipe de recherche présentant les compétences nécessaires pour justifier sa capacité à atteindre les objectifs du projet. Un modèle peut être trouvé sur le site web du RIISQ (<https://riisq.ca/fr/appels-a-projets/>).

- Coordonnées (adresse électronique)

## A.2 – Titre, mots-clés et disciplines, résumé du projet (en français et en anglais)

- Titre de la demande. Sera utilisé aux fins de publication. Utilisez un titre court et clair.
- Liste de 5 à 10 mots-clés et disciplines qui représentent bien le projet.
- Brève description des travaux de recherche proposés. Indiquez l'importance du projet en matière de recherche, ainsi que les répercussions prévues et les avantages qu'il présente pour la gestion des inondations et des retombées attendues pour le Québec. Ce résumé, en langage clair et simple, sera mis à la disposition du public si la demande est financée. (Maximum 300 mots)

## A.3 – Cochercheuses et cochercheurs

Les cochercheuses et cochercheurs sont coresponsables de la demande, et peuvent recevoir des fonds de la subvention par un transfert de l'établissement de la personne soumissionnaire. Les personnes cochercheuses doivent répondre aux trois premiers statuts relatifs aux subventions et aux bourses de carrière (1- Chercheur ou chercheuse universitaire ; 2- Chercheur universitaire clinicien ou chercheuse universitaire clinicienne; 3- Chercheur ou chercheuse de collège<sup>5</sup>) tels que définis dans les règles générales communes du FRQ ([https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2025/10/rgc\\_2025.pdf](https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2025/10/rgc_2025.pdf)).

## A.4 – Collaborateurs et collaboratrices

En respect avec les normes du FRQ, une personne collaboratrice est une « Personne déclarée par le chercheur principal ou la chercheuse principale comme apportant une expertise spécifique au projet ou à la programmation de recherche faisant l'objet de la demande de financement. Elle ne fournit pas de CV et ne peut se voir confier la gestion du projet ni se voir déléguer la gestion d'une partie des fonds. » (FRQ : 9, [https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2025/10/rgc\\_2025.pdf](https://frq.gouv.qc.ca/app/uploads/2025/10/rgc_2025.pdf))

## A.5 – Axes de recherche du RIISQ

Cochez les cases correspondant aux axes de recherche du RIISQ dans lesquelles s'inscrit votre projet.

Détaillez en quelques lignes l'adéquation scientifique du projet avec les axes du RIISQ et expliquez comment le projet répond aux [orientations scientifiques et stratégiques 2024-2028 du RIISQ](#).

## A.6 – Éthique et environnement

**Éthique** (cases à cocher) :

- Participantes, participants humains

---

<sup>5</sup> Il est autorisé de financer, lorsqu'il est prévu au projet et accompagné d'une lettre de partenariat :

a) Le dégageant d'enseignement pour les chercheurs de collège, afin de leur permettre de contribuer activement aux travaux de recherche.

b) Le soutien salarial pour les chercheurs de CCTT, dont la rémunération est intrinsèquement liée aux projets financés.

Ces sommes seraient transférées :

a) soit à un établissement collégial reconnu par le FRQ,

b) soit à un centre collégial de transfert de technologie,

conformément aux modalités usuelles de transfert entre établissements dans FRQnet.

- Matériel biologique (produit ou tissus)
- Données provenant de participantes, participants humains
- Animaux

**Impacts environnementaux et biorisques** : Faites une brève description des impacts environnementaux liés au projet de recherche (si pertinent).

**Permis nécessaires** : identifiez les permis nécessaires à la réalisation du projet (si pertinent).

### A.7 – Environnement géographique du Québec

Identifiez l'environnement géographique du Québec touché par le projet et expliquez la concordance avec l'objectif de l'appel à projets.

## Partie B – Description du projet

Décrivez le projet en respectant l'organisation suivante, **5 pages maximum**, excluant les références.

- Introduction et problématique** : effectuez une revue de la littérature, décrivez l'originalité, la pertinence et l'envergure de la problématique ainsi que les connaissances manquantes ou à combler et leur importance dans le domaine.
- Objectifs et questions**: énoncez et décrivez les objectifs de recherche liés à la problématique décrite en a).
- Méthodologie** : décrivez les approches méthodologiques préconisées pour répondre aux objectifs de recherche décrits en b).
- Échéancier** : présentez un plan de travail clair et un calendrier réaliste.
- Maillages et partenariats** : décrivez clairement comment le projet permettra de renforcer les liens ou de développer de nouvelles collaborations (ministères, milieux de pratique, organismes représentant les communautés, communautés de recherche nationale et internationale, etc.) et expliquer les liens entre les disciplines impliquées dans le projet.
- Retombées scientifiques, environnementales et socioéconomiques du projet** : décrivez les retombées du projet pour le Québec, notamment les liens avec les objectifs et les missions du RIISQ, ainsi que la contribution à l'avancement des connaissances et la valeur ajoutée de l'approche intersectorielle développée et des résultats obtenus dans le cadre du projet par rapport aux connaissances existantes (avant la réalisation du présent projet).
- Références** : listez toutes les références bibliographiques citées dans la demande.

## Partie C – Équipe

Démontrez l'excellence, la complémentarité et la synergie de l'équipe de recherche incluant les collaborateurs et collaboratrices. Décrivez également l'expertise et la contribution spécifique de chacun des membres. (**Maximum 1 page**)

## Partie D – Intersectorialité et coconstruction

### D.1 – Présence d’actrices ou d’acteurs provenant des secteurs de financement reconnus des FRQ

Dans le formulaire, veuillez inscrire le nom de chaque chercheur ou chercheuse ainsi que son affiliation à un ou plusieurs domaines du FRQ. Les CV doivent illustrer leur expertise dans le secteur déclaré.

### D.2 – La coconstruction et la démarche intersectorielle

Indiquez le cheminement et la coconstruction de la démarche intersectorielle du projet. Sur quelles bases et comment l’équipe de recherche a-t-elle élaboré la problématique de recherche et la méthodologie du projet? Comment construira-t-elle de façon concertée, intégrée et évolutive les actions à déployer ou les solutions à mettre en œuvre? Cette section vise à préciser le parcours qui sous-tend l’élaboration et la mise en œuvre conjointe du projet. Précisez comment ont été identifiés les collaborateurs et collaboratrices. (Maximum 1 page)

## Partie E – Équité, diversité et inclusion

Décrivez les mesures concrètes que vous utiliserez pour créer et promouvoir un milieu de recherche et de formation équitable et inclusif durant la période de préparation, pendant et après votre projet. Votre réflexion doit tenir compte de la situation particulière de votre projet (domaine de recherche, participants et participantes, etc.). (Maximum 1/2 page)

## Partie F – Formation de la relève

Décrivez l’expérience antérieure des membres de l’équipe dans : l’encadrement de la relève en recherche, la contribution du projet à sa formation, la qualité du milieu de formation qui lui est offert, sa capacité d’intégration au marché du travail et l’identification de mesures pour offrir un milieu de formation inclusif et équitable et une stratégie existante ou proposée de mise en œuvre. (Maximum 1 page)

## Partie G – Plan de mobilisation et de transfert des connaissances

Présentez un plan de mobilisation et transfert des connaissances et des technologies découlant du projet proposé (moyens envisagés pour la diffusion et le partage des données et des résultats, pour l’appropriation et la valorisation des connaissances par les communautés). Démontrez l’impact de la recherche, comment le projet répond aux besoins des partenaires ou des utilisateurs et utilisatrices, et la pertinence des stratégies de mobilisation des connaissances pour la mise en valeur, la dissémination et la diffusion des résultats du projet. Le plan de gestion des connaissances doit comprendre l’échange, le transfert, l’application, et la valorisation des résultats obtenus vers les publics ciblés. Identifiez les collaborateurs et collaboratrices qui participeront aux activités de transfert. (Maximum 1 page)

## Partie H – Cadre budgétaire

### H.1 – Budget détaillé

- Téléchargez le tableau au format Excel sur le site Internet du RIISQ [[lien](#)], remplissez-le et joignez-le à votre demande signée.
- Ventilez votre budget en identifiant les dépenses pour les deux périodes de financement d'un an (12

mois). Les montants demandés dans le cadre de cet appel à projets **ne peuvent pas dépasser 100 000 \$ par période de financement (200 000 \$ sur 2 ans)**. Avec justification, une différence budgétaire de 10 % entre les deux périodes de financement est acceptable.

Les fonds provenant du RIISQ pourront être utilisés du 1<sup>er</sup> octobre 2026 au 30 septembre 2028. Le montant octroyé devra donc absolument être utilisé avant le **30 septembre 2028**. Nous vous invitons à utiliser les différentes colonnes pour indiquer l'utilisation des fonds par les différents chercheurs et chercheuses en identifiant le nom des personnes dans le haut de chaque colonne. Ajoutez des colonnes au besoin. Notez qu'aucune demande de prolongation ne pourra être attribuée pour cette partie des fonds.

Indiquez les contributions en nature ou en argent des partenaires du projet. Notez qu'une lettre de confirmation des contributions de chaque partenaire ou institution des collaborateurs et collaboratrices doit être jointe à la demande. Elle doit indiquer clairement les montants et les types de contributions, en nature ou en argent, et être signée par une représentante, un représentant officiel du partenaire. Utilisez les colonnes pour détailler l'utilisation des fonds provenant des partenaires financiers de votre projet. Identifiez les partenaires en haut de chaque colonne. Ajoutez des colonnes au besoin. À noter qu'il n'y a pas de frais indirects admissibles concernant la portion de financement provenant du RIISQ.

Il est important de noter que le FRQ exige du RIISQ que l'aide financière soit utilisée pour couvrir des activités de concertation, de réseautage, d'animation, de veille et d'analyses stratégiques et de transfert de connaissances. La subvention couvre également des montants pour la réalisation de projets intersectoriels et des salaires ou bourses pour les personnes étudiantes. **Dans le cadre de cet appel, au moins 60% du montant total doit être consacré à la formation (bourses de recherche pour les personnes étudiantes de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle, bourses de stage postdoctoral, salaires d'auxiliaires de recherche), dans la planification budgétaire des projets. Les salaires des professionnels de recherche ne peuvent être comptabilisés dans ce 60%.**

## H.2 – Description et justification des dépenses

Décrivez comment vous comptez utiliser les fonds et apports financiers confirmés des partenaires identifiés dans chacun des postes budgétaires du tableau précédent. Pour plus d'informations sur les dépenses admissibles et non admissibles dans le cadre de cet appel, veuillez consulter les [Règles générales communes du FRQ](#). (Maximum 1/2 page)

## Partie I – Engagement et signatures

**Faites signer la demande complétée par une représentante ou un représentant officiel de la recherche de l'institution académique de la personne chercheuse principale (vice-rectorat à la recherche, service de la recherche, doyen, directrice, etc.) et par la personne chercheuse principale.** La date, le nom et le titre de la personne doivent être clairement indiqués.

Notez que les personnes représentantes attestent que l'ensemble des renseignements fournis sont exacts et complets.

Les chercheuses et chercheurs du projet s'engagent à respecter les règles et les principes énoncés dans les politiques du FRQ :

- [Règles générales communes \(version du 30 juin 2025\)](#);
- [La conduite responsable de recherche](#);
- [Politique d'éthique en recherche](#);

- [Propriété intellectuelle](#);
- [Principe d'équité, de diversité et d'inclusion](#).

Les chercheuses et chercheurs acceptent que les renseignements de la demande de financement soient communiqués à des fins d'évaluation ou d'études. Les personnes qui pourraient y accéder s'engagent à respecter les règles de confidentialité.

En raison de leurs mandats de recherche, de formation et/ou de service public, les membres du RIISQ s'octroient entre eux, et octroient au RIISQ, une licence permettant d'utiliser les résultats du projet à des fins de recherche, d'enseignement et d'information du public.

## Partie J – Autres pièces du dossier de demande

### J.1 – Curriculum vitae

Tous les chercheurs, toutes les chercheuses doivent fournir, avec le formulaire, un CV abrégé. Le **CV abrégé, d'un maximum de 2 pages** en format **PDF**, doit résumer les points ci-dessous dans cet ordre :

- La formation académique ou professionnelle;
- Le cheminement scientifique ou professionnel;
- Les expertises et réalisations pertinentes en lien avec le projet.

Vous pouvez utiliser ce [modèle de CV abrégé](#) proposé par le FRQ et adapté par le RIISQ pour votre demande.

### J.2 – Lettres d'engagement des partenaires du projet

La personne soumissionnaire doit fournir les lettres d'engagement de chaque partenaire impliqué dans le projet. Chaque lettre doit clairement indiquer :

- Le nom et les coordonnées de l'organisme;
- La description de l'appui de l'organisme aux activités de recherche et son implication dans le cadre des activités du projet;
- Le montant s'il s'agit d'une contribution « en argent »;
- La description et sa valeur monétaire (\$), s'il s'agit d'une contribution « en nature »;
- Les avantages prévus pour l'organisme partenaire; et
- La signature datée de la représentante ou du représentant officiel du partenaire.

Les contributions doivent être ventilées et expliquées dans la **Partie H – Cadre budgétaire**.

## X. Évaluation

### Critères d'évaluation

Les projets soumis seront évalués sur la base des critères et dimensions contenus dans le Tableau 1.

**Tableau 1.** Critères d'évaluation (et ses dimensions) des demandes de financement.

Critères d'évaluation	Dimensions des critères d'évaluation	Pondération
<b>1. Qualité du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Originalité, rigueur et innovation du projet.</li> <li>• Clarté de la présentation du projet, incluant la problématique, les objectifs, la méthodologie, l'échéancier, le budget et les livrables.</li> <li>• Adéquation démontrée des objectifs du projet avec les thématiques prioritaires énoncées dans cet appel à projets et avec les valeurs et objectifs présentés dans les <a href="#">Orientations scientifiques et stratégiques 2024-2028</a> du réseau.</li> <li>• Adoption d'une approche intersectorielle à toutes les étapes du projet.</li> <li>• Démonstration d'un processus de coconstruction prenant en compte l'implication de l'ensemble des parties prenantes. Le processus de coconstruction peut déjà avoir été mis en œuvre dès le développement de la proposition du projet ou être prévu dans ses étapes ultérieures.</li> <li>• Adoption d'une approche fondée sur la diversité et l'inclusion à toutes les étapes du projet.</li> </ul>	40%
<b>2. Budget et échéancier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisme de l'échéancier par rapport aux travaux planifiés et aux résultats à atteindre.</li> <li>• Réalisme et cohérence du budget avec l'ensemble des activités du projet.</li> <li>• Pertinence et arrimage des contributions financières (en argent et en nature) des partenaires avec les activités du projet.</li> </ul>	10%
<b>3. Mobilisation et transfert des connaissances et autres retombées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence et réalisme du plan de mobilisation et de transfert des connaissances.</li> <li>• Contributions attendues aux besoins de la pratique ou de la prise de décision.</li> <li>• Conformité de l'adéquation avec la réalité québécoise, notamment en tenant compte des travaux en cours en matière de recherche et de pratique, pour un développement durable de la société, notamment sur les enjeux scientifiques, environnementaux et socioéconomiques.</li> <li>• Lien explicite entre l'apprentissage pratique et scientifique acquis au Québec avec les connaissances canadiennes et internationales.</li> <li>• Autres retombées.</li> </ul>	20%
<b>4. L'équipe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pertinence et adéquation des compétences, de l'expérience et des réalisations des membres de l'équipe.</li> <li>• Démonstration de la complémentarité et de la synergie de l'équipe (existante ou potentielle) pour coconstruire le projet et son déroulement.</li> <li>• Contribution de toutes les parties prenantes au projet de recherche et le degré d'implication des partenaires aux différentes étapes.</li> <li>• Identification de mesures pour offrir une équipe de recherche inclusive et équitable et une stratégie existante ou proposée de mise en œuvre.</li> </ul>	15%

Critères d'évaluation	Dimensions des critères d'évaluation	Pondération
<b>5. Formation de la relève</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Clarté du plan de formation de la relève (personnes étudiantes, stagiaires et personnel hautement qualifié) et qualité de sa contribution, notamment des opportunités d'apprentissage interdisciplinaire, d'engagement intersectoriel et de développement professionnel.</li> <li>Démonstration de la qualité du milieu de formation.</li> <li>Identification de mesures pour offrir un milieu de formation inclusif et équitable et une stratégie existante ou proposée de mise en œuvre.</li> </ul>	15%

Chaque critère sera noté sur une échelle de 0 à 5, une décimale étant permise pour moduler l'évaluation (**Tableau 2**). La note globale d'une demande dépend des résultats pondérés obtenus dans les évaluations selon les cinq (5) critères d'évaluation et ses dimensions. Pour être financé, un projet devra obtenir une **note minimale de 4** au critère « **Qualité du projet** ».

**Tableau 2.** Notes associées à chaque critère d'évaluation (par exemple : la qualité du projet).

Note	Détails
<b>0</b>	Le critère ne peut pas être évalué en raison d'informations manquantes ou incomplètes.
<b>1</b>	<b>Pauvre.</b> La demande répond de manière inadéquate à plusieurs dimensions du critère.
<b>2</b>	<b>Juste.</b> La demande répond de manière générale à toutes les dimensions du critère, mais des lacunes importantes sont présentes.
<b>3</b>	<b>Bien.</b> La demande répond de façon adéquate à toutes les dimensions du critère, mais des faiblesses sont présentes.
<b>4</b>	<b>Très bien.</b> La demande répond très bien à toutes les dimensions du critère, mais quelques lacunes mineures demeurent présentes.
<b>5</b>	<b>Excellent.</b> La demande aborde avec succès tous les aspects pertinents du critère et ses dimensions.

## Processus d'évaluation

Le comité est composé d'évaluateurs et évaluatrices **externes aux RIISQ**. Le nombre de membres composant le comité est proportionnel au nombre de demandes déposées. Toute personne appelée à siéger au sein du comité d'évaluation est tenue au **respect de la plus stricte confidentialité** quant aux dossiers évalués, aux délibérations et aux recommandations formulées. Le président, la présidente et les membres du comité d'évaluation **ne pourront pas soumettre** de proposition dans le cadre du concours actuel. Ils doivent **déclarer tout conflit d'intérêts et signer une déclaration** écrite à cet effet, avant d'avoir accès aux demandes.

## XI. Éthique de la recherche et conformité

Tout projet de recherche impliquant des participants et participantes, du matériel biologique, des données provenant d'individus, des animaux, des produits ou de tissus humain ou animal nécessite l'approbation des comités d'éthique concernés. De plus, lorsque la situation le permet, les chercheuses et chercheurs doivent inclure dans le formulaire de demande (section VII. Formulaire (instructions) A.6 –Éthique et environnement) les impacts environnementaux liés à leur projet de recherche et déployer des efforts raisonnables pour les réduire au minimum. À cette fin, ils doivent obtenir et soumettre au RIISQ les permis et autorisations requis avant le début du projet.

En signant la demande, les chercheuses et chercheurs s'engagent à respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion énoncés dans les politiques du FRQ.

## **XII. Glossaire**

### **Chercheuse principale, chercheur principal**

La chercheuse principale, le chercheur principal doit : 1) faire partie du corps professoral d'une université ou d'un collège et détenir un doctorat ou un statut équivalent, ou 2) occuper un poste équivalent à celui d'un professeur ou d'une professeure à l'égard de qui l'université ou le collège reconnaît l'habileté à diriger ou codiriger des étudiants et étudiantes. Le salaire de cette personne est couvert par son institution ou d'autres organismes subventionnaires ou d'autres sources. La chercheuse ou le chercheur principal ne peut pas détenir simultanément un statut de chercheuse ou chercheur et un statut d'étudiante ou étudiant ou de stagiaire de recherche postdoctoral.

### **Coconstruction**

La coconstruction de connaissances est une approche interactive et évolutive, dans laquelle les membres et les partenaires sont impliqués dans un processus de production de connaissances participative, c'est-à-dire que la recherche est développée en collaboration avec les milieux concernés par l'objet d'étude. Ce processus peut comprendre un partage des savoirs pour préciser la thématique de recherche, aussi bien que pour définir le processus de recherche.

### **Interdisciplinarité**

Interaction entre plusieurs disciplines et/ou domaines d'étude, c'est-à-dire, la mobilisation des connaissances d'au moins deux disciplines dans une approche intégrée.

### **Intersectorialité**

L'intersectorialité est définie par le scientifique en chef du Québec et le FRQ comme étant une démarche de recherche et de collaboration qui, en vue de placer des enjeux de recherche communs ou partagés sous un éclairage nouveau, réunit sur un même objet, problème, méthode ou question de recherche des chercheuses et chercheurs de champs disciplinaires ou de pratiques de recherche issues d'au moins deux des trois grands secteurs couverts par le FRQ, soit : Nature et technologies; Société et culture; et Santé.

Il s'agit de dépasser la simple réunion ou juxtaposition de plusieurs disciplines et secteurs (voire l'instrumentalisation d'une discipline ou d'un secteur par l'autre) pour résoudre un problème ou se saisir d'un objet de recherche. Dans une perspective intersectorielle, disciplines et secteurs s'engagent résolument dans une « approche de recherche » conjointe, cocréée, dont le mode d'opération se situe en dehors de la hiérarchisation des champs de connaissances. Vous trouverez des compléments d'information sur le site du FRQ : <https://frq.gouv.qc.ca/recherche-intersectorielle/>.

### **Partenaires**

Tout groupe non universitaire public, privé, communautaire ou de la société civile et toute autre partie prenante concernée par les enjeux de cet appel qui contribue à un projet financièrement (en espèce ou en nature).

### **Retombées de la recherche**

Le RIISQ définit les retombées de la recherche comme étant les effets ou les bénéfices sur les individus, les communautés, l'économie, la société, la culture, les politiques publiques, les activités des pouvoirs

publics, l'environnement ou la qualité de la vie. Un impact est obtenu lorsque les connaissances ou la recherche répondent aux besoins d'un utilisateur, d'une utilisatrice ou d'un ou une bénéficiaire (par exemple, des ministères, les secteurs publics ou privés, les organisations à but non lucratif, etc.) et sont appliquées par ces personnes ou organisations.

## Risque

« La possibilité de conséquences négatives pour les systèmes humains ou écologiques, en reconnaissant la diversité des valeurs et des objectifs associés à ces systèmes. Dans le contexte du changement climatique, les risques peuvent découler des impacts potentiels du changement climatique ainsi que des réponses humaines au changement climatique. Les conséquences négatives pertinentes comprennent celles sur les vies, les moyens de subsistance, la santé et le bien-être, les biens et les investissements économiques, sociaux et culturels, les infrastructures, les services (y compris les services écosystémiques), les écosystèmes et les espèces. Dans le contexte des impacts du changement climatique, les risques résultent d'interactions dynamiques entre les dangers liés au climat et l'exposition et la vulnérabilité du système humain ou écologique affecté à ces dangers. » (IPCC, 2023 : 128, traduit de l'anglais).

## Risque systémique

Pour le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR), « [l]e risque systémique est associé à des impacts en cascade qui se propagent au sein et à travers les systèmes et les secteurs (par exemple les écosystèmes, la santé, les infrastructures et le secteur alimentaire) par le biais des mouvements de personnes, de biens, de capitaux et d'informations à l'intérieur et à travers les frontières (par exemple les régions, les pays et les continents). La propagation de ces impacts peut entraîner des conséquences potentiellement existentielles et l'effondrement des systèmes à différents horizons temporels. » (Sillmann et al, 2022, traduit de l'anglais).

## XIII. Références

- Belleguic, T. (2025). Écofictions à l'œuvre: Écrire le vivant au Québec au XXIe siècle. *Département de Littérature, Théâtre et Cinéma, Université Laval, Québec*. <https://ecofictionscom.wordpress.com/>.
- Bier, S. (2019). 1 La culture du risque, au service de la réduction du risque inondation: Diagnostic et évaluation sur le bassin français de la Meuse. *Retours d'expériences Post-Catastrophes Naturelles*, 11. <https://hal.science/hal-03135646v1>.
- Kitagawa, K. (2019). Exploring 'everyday-life preparedness': Three case studies from Japan. *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 34, 265–274.
- Langlet, I., & Huz, A. (2023). Fictions climatiques. Introduction. *ReS Futurae*. 21.
- Paquet, V., & Rouleau, J. (2022). L'art de l'urgence: De nouveaux récits pour penser les changements climatiques. *À Propos*, 2, 111.
- Pastrana-Huguet, J., Casado-Claro, M.-F., & Gavari-Starkie, E. (2022). Japan's culture of prevention: How bosai culture combines cultural heritage with state-of-the-art disaster risk management systems. *Sustainability*, 14(21), 13742.
- Rey, T., & Defossez, S. (2019). *Retours d'expériences post-catastrophes naturelles*. Presses universitaires de la Méditerranée.
- IPCC (2023). Annex I: Glossary. *Climate Change 2023: Synthesis Report*. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change, Geneva, Switzerland, 119-130, doi: [10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.002](https://doi.org/10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.002).
- Sillmann et al. (2022). *ISC-UNDRR-RISK KAN Briefing Note on Systemic Risk*. International Science Council, doi:10.24948/2022.01.